NEUVILLE de POITOU

Magazine municipal



Neuville de Poitou DOSSIER Budget 2025



Les Lunettes de Neuville ${\it et\, Audition}$ (Origine EMARD)

Nous avons déménagé et serons ravis de

vous accueillir au



10 Place Joffre **86 170 Neuville**

du Mardi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h

et le Samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Charles Tiphanie et Cassandre









19, rue des Tiers 86170 NEUVILLE-DE-POITOU

05 49 54 48 20 www.ccbat-christophecaniot.fr sarlccbat@gmail.com

PLAQUISTERIE • ISOLATION • CARRELAGE • FAÏENCE





Comme tous les ans, le dossier de ce bulletin est consacré au budget de la collectivité pour l'année 2025. Pour la 12ème année consécutive, nous avons souhaité proposer au Conseil Municipal de ne pas augmenter ni le taux de la taxe foncière ni la redevance pour l'assainissement collectif. Le budget de la collectivité est sain avec un endettement maitrisé et une bonne capacité d'investissement. Rien ne serait possible sans l'implication de tout le personnel, la volonté des élus,

la recherche de financements et le travail partenarial avec les associations.

Vous pourrez lire dans les pages suivantes que les dépenses de fonctionnement, y compris les charges de personnel sont inférieures à celles de communes de la même strate. En revanche, les dépenses d'équipements se montent à 455 euros par habitant contre 363 euros pour les communes comparables.

Depuis le début de l'année, nous poursuivons nos efforts concernant les aménagements de voirie en n'oubliant pas de traiter les problématiques de gestion des eaux pluviales face à des orages qui deviennent de plus en plus souvent violents. Nous avons également une attention particulière sur l'accessibilité et vous pourrez constater à divers endroits des améliorations de cheminements piétons avec notamment la réfection ou l'abaissement de trottoirs.

Nous engageons également un programme de rénovation des écoles afin d'allier confort des usagers et baisses de consommation d'énergies. Pour cela nous avons en premier lieu fait appel à des conseillers en énergie partagée de la Communauté de communes et nous allons co-construire dans un comité de pilotage un programme pluriannuel de travaux avec l'aide d'un assistant à maîtrise d'ouvrage.

Le pôle multiculturel n'avance pas aussi vite que nous l'aurions souhaité puisque nous sommes encore en attente d'accords de certains financeurs. Un dossier de demande de financements a dû être refait 4 fois car les critères évoluent sans cesse... Nous ne lâchons rien et continuerons à vous tenir informés des étapes à venir. Pour rappel, le plus important financeur (Etat – Drac) a validé le projet et octroyé plus de 2,5 millions d'euros de subventions pour ce lieu qui se veut ouvert à tous pour lire, jouer, apprendre... Mais aussi faire des rencontres dans un espace vert agréable.

Outre le budget, vous pourrez constater au travers des différents articles et retours en images que les activités sont nombreuses et diversifiées!

Les élus ont proposé des temps d'échanges notamment pour les commerçants et entreprises de la commune mais aussi autour de projets comme l'agrandissement du Bois Cernin (avec l'association Créateur de forêts) ou la dynamisation du dispositif participation citoyenne. Nous avons également lancé les petits déjeuners de quartier avec un premier moment convivial qui s'est déroulé à la recyclerie Zeste de colibris. Merci à l'association pour son accueil, les participants ont apprécié.

Merci à Fabrice Neau (nouveau Président de l'ARC) et Bertille Brunet (ouverture Cabinet Txiki) de s'être prêté au jeu des interviews.

N'hésitez pas à consulter le programme des animations à venir... il y en a pour tous les goûts! Au plaisir de vous croiser...

Séverine SAINT-PÉ

Maire de Neuville-de-Poitou

Sommaine

Actualités.....9

- La mediathèque, un lieu d'événements et de rencontres
- Commerces et entreprises, des changements
- Petit-déjeuner de quartier, une première !
- En images : les animations de la médiathèque
- Installation de composteurs collectifs
- Participation citoyenne
- Un engagement fort pour nos écoles

- Bertille Brunet, kinésithérapeute
- Fabrice Neau, Président de l'ARC (Association pour les rencontres culturelles)

Dossier

Un budget de plus en plus contraint mais une volonté forte de maintenir des investissements ambitieux

Des chiffres clés Le fonctionnement L'investissement

Événements 14

Agenda

Infos pratiques.....15

- Les nuisances sonores
- Taille des haies
- L'aide à l'achat de vélos
- à assistance électrique
- Piscine horaires
- Collecte de sang sur rendez-vous à neuville-de-poitou

En images 17





LA MEDIATHÈQUE, UN LIEU D'ÉVÉNEMENTS ET DE RENCONTRES

Lorsqu'on dit médiathèque, on pense souvent d'abord au prêt de documents. Livres, magazines, musique, films, etc. C'est en effet plus de 25 000 titres disponibles à l'emprunt.

Si ce service est une part importante de son activité, la médiathèque est aussi un lieu culturel et de rencontres avec un programme riche, varié et destiné à tous les âges.

Lectures, expositions, ateliers, conférences, spectacles... sont proposés gratuitement tout au long de l'année.

Certaines animations peuvent être uniques, comme une exposition, une rencontre avec un(e) auteur(e), une soirée contes..., d'autres sont des rendez-vous réguliers :

Chaque mois, les tout-petits sont accueillis aux séances « Bébé Bouquine » et plusieurs fois par an, des histoires sont racontées aux enfants (Histoires et Cie).

Chaque année, retrouvez « La science se livre », manifestation autour des sciences en partenariat avec l'Espace Mendès France ou encore la semaine de l'édition jeunesse accessible, autour des livres adaptés et du handicap...

S'informer, se divertir, se rencontrer, découvrir, sont les ambitions de ces animations. Pas besoin d'être abonné pour y participer, chacun peut entrer librement dans la médiathèque.

Infos pratiques

Médiathèque de Neuville-de-Poitou 13 rue de la Cour Nivelle Tél. 05 49 54 34 78 mediatheque.neuville@neuvilledepoitou.fr https://bibliotheques-hautpoitou.departement86.fr

C'est ouvert :

Mardi 16h-18h Mercredi 10h-19h Jeudi 10h-12h30 / 16h-18h Vendredi 16h-18h Samedi 10h-12h30 Dimanche 10h-12h30







EXPOSITION DE LA SECTION MINES D'ART (FJEPS)

Du 6 au 30 juin aux heures d'ouverture

Les travaux de la section d'arts plastiques Mines d'art du FJEPS : dessins et peintures inspirés par la Bande dessinée

COMMERCES ET ENTREPRISES, DES CHANGEMENTS

Installations

- Les pépites de Cathy décoration, ameublement, bijoux et vêtements de 1ere ou seconde main -15 place Joffre
- Cabinet des possibles Jennifer Hérault psychopraticienne 9 rue général Chemineau
- Entreprise Berry Solar panneaux solaires 11 rue de la Naue
- Atelier d'art, art thérapie, bien-être, Emma Monnier - 11 rue de la Naue
- Alarme et confort Rue Alphonse Plault
- Audition Conseil (Parking Super U) François Quéré À venir :

Commerces Pictovilla – rue Alphonse Plault / Boulevard Gambetta

- Fabien Dupont La Boutique restauration, snacking et plats à emporter, épicerie fine et table du chef
- Le Studio 412 centre de soins technico-esthétiques par Marion Rosier

Déménagements :

- Les Lunettes de Neuville- Emard- et audition 10 place Joffre
- Agence Katla, agence de communication 8 Place Joffre

Fermeture:

- Lecteurs en Herbe place Joffre (remplacé par «Les pépites de Cathy»)
- **Berry Solar,** panneaux photovoltaïques 11 rue de la Naue

PETIT-DÉJEUNER DE QUARTIER, UNE PREMIÈRE!

Le 12 mai dernier, la municipalité a inauguré son premier «petit-déjeuner de quartier», un événement convivial et décontracté qui permet aux habitants de se rencontrer, d'échanger et de créer des liens. Organisé dans le cadre chaleureux de la Recyclerie Zeste de Colibri, cet événement a aussi été l'occasion pour les participants de découvrir un lieu emblématique de leur voisinage.

En présence de plusieurs acteurs locaux, l'Association pour les Rencontres Culturelles (ARC), le Comité des fêtes, Solidarité Neuvilloise et le FJEPS, les associations ont présenté la diversité de leurs actions et initiatives au service des Neuvillois.

La matinée s'est conclue autour d'un café, offrant aux participants un moment informel pour poursuivre les échanges dans une ambiance détendue.

Ce petit-déjeuner est le premier d'une série : le 2 juin au square des Amandiers (quartier de Bellefois), puis le 23 juin à l'espace vert route de Loume (quartier de Furigny). Deux autres rencontres sont également prévues en septembre 2025.



Les animations de la médiathèque



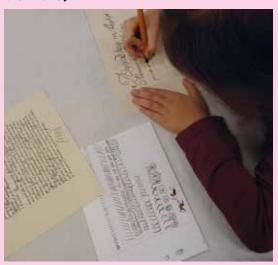
Pascal Péroteau (Festival Jeunesse P'tit pas p'tit livre CCHP avril 2025)



Soirée contes Ischam et le cobra royal (janvier 2025)



Illusions perdues - après-midi théâtre (avril 2025)



Atelier initiation à la calligraphie (novembre 2024)



Atelier Décors à Histoires (La science se livre avril 2025)



Atelier découverte de la réalité virtuelle (janvier 2025)

INSTALLATION DE COMPOSTEURS COLLECTIFS

Des composteurs collectifs ont été installés par la Communauté de Communes du Haut-Poitou dans le quartier de Bellefois (derrière le gymnase), Parking Voltaire ainsi qu'au jardin public. D'autres composteurs seront mis en place dans les prochaines semaines. Ils sont tous équipés d'un dispositif anti rongeurs. Les Neuvillois peuvent récupérer gratuitement un saut à bio déchets auprès de la CCHP.

Les composteurs collectifs permettent de détourner une grande quantité de déchets alimentaires de la poubelle, réduisant ainsi la production de déchets ménagers et leur impact sur les décharges. En effet, les biodéchets représentent encore un tiers du contenu de nos poubelles.

Pour toute question, vous pouvez joindre le service relation aux usagers de la Communauté de Communes : Tél. 05 19 08 19 47 - dechets@cc-hautpoitou.fr 10 avenue de l'Europe - Neuville-de-Poitou



PARTICIPATION CITOYENNE



La participation citoyenne est un dispositif officiel, simple, efficace et gratuit, qui implique les forces de sécurité de l'État et favorise leur rapprochement avec les élus locaux. Ce dispositif permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités dans la commune.

Des Neuvillois se sont depuis plusieurs années portés volontaires pour être référents dans le cadre du dispositif participation citoyenne. Lors de la réunion publique sur ce sujet qui s'est tenue en mai, 12 nouvelles personnes se sont inscrites. La commune compte à ce jour 54 référents. La charte du voisin référent a été présentée aux participants à l'occasion de cette réunion.

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie si vous souhaitez participer.

UN ENGAGEMENT FORT POUR NOS ÉCOLES

Nous préparons activement le prochain Projet Éducatif De Territoire (PEDT) 2025-2028. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. Ce travail est réalisé en concertation avec les enseignant(e)s et Directrices et Directeur d'écoles mais aussi les représentants des parents d'élèves, des représentants du FJEPS, de la Communauté de communes du Haut-Poitou (CCHP) et de la CAF. Les services de la collectivité, les agents des services périscolaires et les élus participent à cette démarche qui démarre par une phase de bilan des actions 2022-2025 et qui se poursuivra par la détermination d'objectifs pour développer des projets éducatifs complémentaires et des actions communes. Tout cela avec un rythme soutenu puisque le document final doit être produit fin juillet 2025.

De manière générale, la mise en place d'un PEDT doit permettre de consolider l'attractivité du territoire en rendant un service de qualité aux familles et aux enfants et favoriser une dynamique participative de l'ensemble de la communauté éducative.

Nous avons également démarré un projet de rénovation énergétique des écoles en mobilisant les Conseillers en Energie Partagée de la CCHP. Les écoles étant des lieux « occupés », nous devrons hiérarchiser et planifier les travaux dans le temps. L'objectif est double: améliorer le confort des usagers (enfants, enseignants, personnel) et maîtriser les dépenses énergétiques. Pour 2025, nous avons inscrit 40 000 euros au budget de la collectivité pour l'étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour ce projet.





BERTILLE BRUNET, KINÉSITHÉRAPEUTE

Pouvez-vous nous parler de votre cabinet. Quelles y sont les activités ? Quelle est la philosophie de votre cabinet ?

Le cabinet a été conçu pour les enfants en vue d'une prise en charge pluridisciplinaire, d'où l'installation de notre pédiatre Carolyne Cancel, qui commence le 5 mai. Diplômée en 2006, je me suis spécialisée en pédiatrie depuis plus de 10 ans, mais ça a été toujours une évidence depuis le jour où j'ai décidé d'être kiné de m'occuper des enfants, notamment porteurs de handicap. Solene Rouvreau, que j'ai eu en tant que stagiaire et que j'ai donc formée, est venue renforcer l'équipe car je commençais à ne plus pouvoir assurer toutes les prises en charge.

De plus, beaucoup de politiques nationales, régionales et départementales, ont pour objet la prise en charge précoce des enfants vulnérables, l'accompagnement des enfants atypiques, la lutte contre l'obésité et les troubles respiratoires et du sommeil.

Il nous fallait donc un lieu adapté, d'où l'idée de ce cabinet, même si cela trottait dans ma tête depuis plusieurs années.

Quelle est la signification du nom de votre cabinet, Txiki Cab ?

Alors, pourquoi Txiki Cab ? Je partage mon temps entre Neuville, le club de handball de la CCHP et le Pays Basque, où j'ai beaucoup d'attaches et où je déconnecte. Du coup, le nom du cabinet est un clin d'œil. « Txiki » veut dire « petit » en basque



Pourquoi avoir choisi Neuville pour vous installer?

J'y habite maintenant depuis 12 ans après un choix personnel. J'ai exercé plusieurs années au cabinet de Mirebeau, puis à Neuville depuis 2017. Je travaille en lien avec la PMI de Jaunay-Marigny, le CAMSP (Centre d'action médico-sociale précoce) et le SESSAD (service d'éducation spéciale et de soins à domicile) de Migne Auxances, et un réseau important de professionnels médicaux et para médicaux avec la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) Alienor Ô Poitou, qui va nous permettre de mettre en place des actions de prévention et d'information dans l'avenir. Je ne pouvais donc pas m'éloigner de tout ce maillage plus qu'essentiel dans la prise en charge globale de nos petits patients.

Txiki Cab 10 bis rue de Richaumoine 05 49 03 38 47

FABRICE NEAU, PRÉSIDENT DE L'ARC ASSOCIATION POUR LES RENCONTRES CULTURELLES

Qu'est-ce qui vous a motivé à prendre le poste de président de l'ARC ?

Etant vice-président depuis plusieurs années et la présidente, Martine GAVID, ayant émis le souhait de prendre du recul vis-à-vis de son poste au sein de l'A.R.C., il m'a paru évident de présenter ma candidature.

Quel est pour vous le rôle, la place de cette association ?Le rôle de l'Association pour les Rencontres Culturelles de Neuville-de-Poitou est d'être un des piliers fondateurs de l'apport de culture et de savoir via les différentes sections que sont l'art floral, le cinéma, l'informatique, les spectacles et le théâtre.

La place de l'A.R.C. est prépondérante dans la vie associative de la commune et de l'intercommunalité.

Comment envisagez-vous les années à venir pour le cinéma, le théâtre ?

Dans le cadre du projet du pôle culturel à Neuville-de-Poitou, l'ARC souhaite y être pleinement intégré en prévoyant, par exemple, le rafraichissement de la salle de spectacle. Pour ce faire, il faut avant tout que nous soyons, avec vous, partenaires avec des échanges plus réguliers

L'interaction entre les différentes sections s'avère essentielle et nous allons encore plus la développer avec la mutualisation des moyens publicitaires, matériels, humains... Cela devrait permettre un plus grand rayonnement de l'association.



Fabrice NEAU, remettant le chèque de la collecte à la Ligue contre le cancer, en présence de membres de l'association, dont la troupe « Seuls en scène ».

Quel message souhaiteriez-vous transmettre aux Neuvillois pour les voir nombreux aux évènements de l'ARC?

Nous dirions aux Neuvillois qu'ils ont la chance d'avoir une salle de proximité ancrée dans l'histoire de leur commune, gérée bénévolement.

Les évènements régulièrement proposés sont des séances de cinéma, des représentations théâtrales et/ou musicales variées et de qualité à des tarifs attractifs. Ils peuvent retrouver ces différents évènements sur les tracts, le site internet de l'association (www.arcneuville-depoitou.org), sur les réseaux sociaux...

Dossier: budget

BUDGET 2025

Un budget de plus en plus contraint mais une volonté forte de maintenir des investissements ambitieux pour conforter le dynamisme de la commune

La commune est confrontée comme les autres collectivités à une augmentation des dépenses de fonctionnement et une contraction des recettes.

Cependant, le conseil municipal souhaite maintenir le dynamisme de la commune et s'est donc fixé les priorités suivantes :

- Limiter les dépenses de fonctionnement afin de pouvoir poursuivre la politique d'investissement menée depuis plusieurs années
- Maintenir de la politique d'accompagnement du tissu associatif
- Réaliser un pôle multiculturel innovant, alliant jeux, lecture publique, utilisation du numérique et sensibilisation au développement durable

- Effectuer la rénovation thermique des écoles
- Entretenir le patrimoine de la collectivité

Un endettement faible : la commune autofinance 30 % des investissements La capacité de désendettement

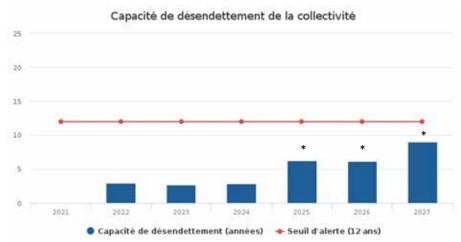
Ce ratio est un indicateur de solvabilité. Il indique le nombre d'années que mettrait la commune à rembourser l'intégralité de son encours de dette en supposant qu'elle y consacre toutes ses recettes disponibles.

Un seuil d'alerte est fixé à **12 ans**, durée de vie moyenne d'un investissement avant que celui-ci ne nécessite des travaux de réhabilitation.

La capacité de désendettement de la commune de Neuville-de-Poitou est estimée à **6,26 années** en intégrant la réalisation d'un nouvel emprunt d'un montant de **535 133 euros** en 2025 (emprunt d'équilibre envisagé).

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

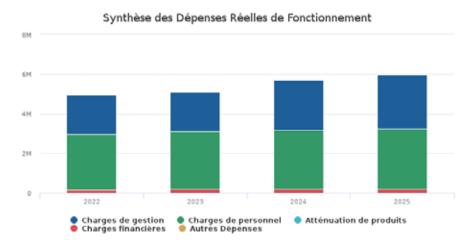
| Montant constaté en 2024 | Commune de Neuville-de-Poitou | Moyenne des communes de 5 000 à 10 000 habitants |
|---|----------------------------------|--|
| Dépenses réelles de fonctionnement/population | 1035 €/hab | 1055 € _{/hab} |
| Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement | 52,56 % | 56 % |
| Dépenses brutes d'équipement/ population | 455 € /hab | 363 € /hab |
| Marge d'autofinancement courant : capacité de la commune à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées | 81,82 % | 90 % |
| Taux d'équipement : effort d'équipement de la commune au regard de sa richesse | 34,07 % | 29 % |
| Taux d'endettement : mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse | 63,02 % | 62 % |



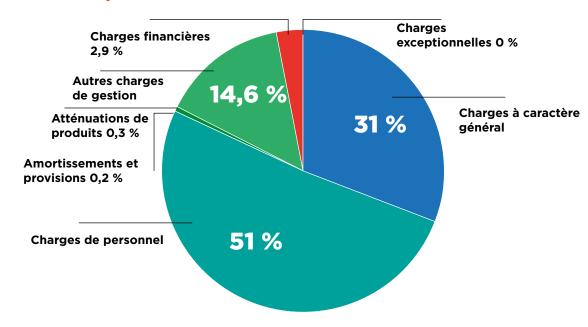
* Données prévisionnelles avec Intégration des investissements à venir et des réalisations budgétaires plutôt pessimistes en fonctionnement.

LE FONCTIONNEMENT

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées : en augmentation de 4,84 % par rapport à l'année 2024



Structures des dépenses réelles de fonctionnement



Dossien: budget

Cette légère hausse est essentiellement due à l'augmentation des charges à caractère générale (+ 6 %) et des charges de personnel (+ 1,79 %).

Les charges à caractère général

En effet, la commune souhaite atteindre les objectifs fixés par la loi Egalim et proposer des repas à la cantine scolaire comprenant 50% de produits de qualité dont 20% de produits bio ; ce qui devrait engendrer une dépense annuelle supplémentaire de 30 000 euros.

Ensuite, les dépenses de fluides devraient également augmenter en 2025 (+6%) car il devient difficile de maîtriser davantage les consommations d'énergie. Une baisse d'environ 20% des consommations a été constatée au cours des 5 dernières années.

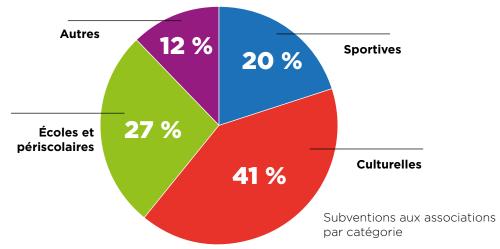
Enfin, des dépenses d'entretien courant du patrimoine bâti, de la voirie et location-maintenance de matériels informatiques sont également prévues.

Évolution des charges de personnel



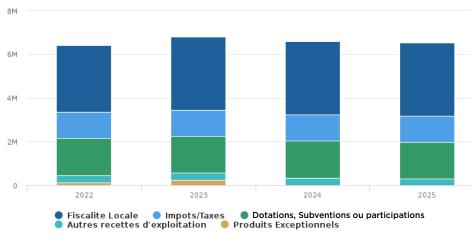
La hausse des dépenses de personnel s'explique notamment par l'augmentation de 12 points sur 4 ans des cotisations des employeurs publics au régime de retraite des fonctionnaires à compter du 1er janvier 2025. En outre, des postes étaient vacants en 2024 et devraient être pourvus en 2025.

Les subventions aux associations : 312 067 €



Les recettes réelles de fonctionnement : une baisse de 8,29 % entre 2024 et 2025













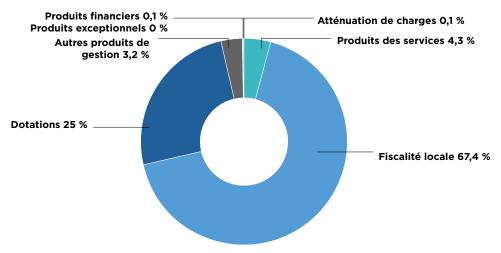
Pour devenir annonceur contactez-nous 02 47 20 40 00

> 3 rue de la Tuilerie 37550 SAINT-AVERTIN

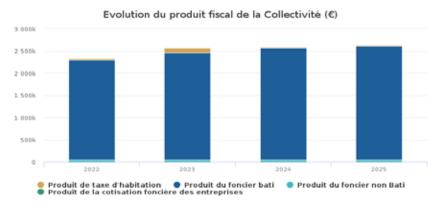
www.projectil-sogepress.fr votre solution digitale et print

Dossien: budget

Structures des recettes réelles de fonctionnement



En 2024, la commune a perçu des indemnités versées par des entreprises dans le cadre de contentieux jugés en sa faveur et des versements du budget annexe « assainissement » ont été effectués vers le budget général.



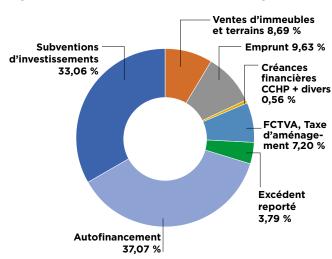
En 2025, le produit fiscal de la commune est estimé à 3 063 000 euros, soit une évolution de 1,27 % par rapport à celui constaté en 2024. Cette augmentation est due à une revalorisation des bases de 1,7 % décidée par l'Etat sur l'ensemble du territoire national. Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Il n'y a eu aucune augmentation des taux depuis 2014.

L'INVESTISSEMENT

Répartition des dépenses d'investissement par nature

Matériel 2,79 % **Environnement,** espaces verts 2,57 % Écoles 3,20 % Voirie, sécurisation et Acquisition de éclairage public terrains 0,51 % 31,20 % Médiathèque et pôle multiculturel 39,06 % **Bâtiments** communaux 7,79 % Remboursement d'emprunts 5.95 % Équipements sportifs 5,50 % **Divers écritures** 1,45 %

Répartition des recettes d'investissement par nature



Dossien: budget

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Des travaux importants de réfection de la voirie sont prévus :

Budget: 947 000 euros

La commune a affecté un budget de 457 000 euros pour des travaux de réfection de plusieurs voies. Il est également programmé l'effacement de réseaux rue Voltaire et la réfection du réseau d'eaux pluviales rue Armand Caillard.

La commune envisage également d'acquérir un bâtiment situé Rue Richaumoine. Une partie de ce bien sera mis à disposition de plusieurs associations. Le reste permettra d'accueillir des entreprises privées qui chercheraient des locaux à louer.

Des travaux d'entretien des bâtiments communaux (mairie, église...) sont estimés à 401 100 euros.

La rénovation thermique des écoles : un projet lancé en 2025 et programmé sur 3 ans

Budget 2025 : 181 060 euros

La commune va notamment lancer une consultation pour retenir un assistant à maîtrise d'ouvrage afin de définir un programme de travaux de rénovation thermique des écoles sur les trois ans à venir. L'objectif est d'une part de réduire de 40% les consommations énergétiques constatées dans les écoles d'ici 20230 et de respecter les dispositions du décret tertiaire et d'autre part, d'améliorer le confort des usagers. Un premier comité de pilotage s'est réuni le 17/04/2025

L'acquisition de matériels, de jeux et d'ordinateurs est également prévue.

La rénovation des équipements sportifs :

Budget 2025 : 334 000 euros

La commune a décidé d'engager les travaux de réfection suivants :

- Les vestiaires du complexe sportif
- L'étanchéité des lanterneaux de la halle de tennis
- Les zones de but du motoball et divers travaux d'électricité et d'aménagement du site
- La rénovation de l'enrobé des terrains de basket

Le pôle muticulturel : un lieu pour lire, jouer, apprendre, faire des rencontres au milieu des arbres

Budget 2025 : 2 242 000 euros

Le nouvel équipement réunira dans un même lieu une médiathèque, un espace numérique et une ludothèque. La réalisation de ce pôle, à proximité d'un cinéma, salle de spectacle, est une première étape vers l'élaboration d'une politique culturelle globale impliquant tous les acteurs culturels de la commune.

Au cœur d'un nouveau poumon vert constitué du jardin public et du jardin de la maison Tassin, le projet s'intègre parfaitement dans son environnement. Avec sa toiture végétalisée, cet équipement, se veut exemplaire dans sa construction.

Des travaux importants de réfection de la voirie sont prévus :

947 000 €

Rénovation des équipements sportifs :

Pôle multiculturel budget 2025 :

2 242 000 €

334 000 €

Un lieu de ressources, de rencontres et d'inclusion

Le public aura accès à de nouvelles collections, qui seront diversifiées et attrayantes. L'équipe affectée à la gestion et l'animation de ce pôle développera des partenariats avec le milieu associatif, des artistes, les établissements scolaires... L'objectif est également de favoriser les rencontres intergénérationnelles et l'inclusion.

La commune a reçu un accord de subvention de la DRAC d'un montant de 2,5 millions d'euros.

Budget annexe llot Gambetta

Le projet de réhabilitation de la friche ED, situé à l'angle de la rue Plault et du boulevard Gambetta a vu le jour. Ce programme immobilier, porté par la SCI Picto Villa, est composé de 38 appartements, huit maisons mitoyennes et quatre commerces. La commune est locataire du bien et sous loue à des privés les logements et commerces.

Les travaux ont été réceptionnés le 23 janvier 2025 et les premiers locataires se sont installés le 1^{er} avril.

La commune a signé un mandat de gestion avec le cabinet Aurik pour la gestion locative des appartements et maisons. Les locaux commerciaux sont en gestion directe.

Pour limiter le déficit de cette opération, la commune a obtenu une participation du département de la Vienne d'un montant de 325 000 euros.

En 2025, une subvention d'équilibre de 224 240 euros est prévue pour tenir compte du décalage entre le loyer payé à la SCI et l'entrée progressive des locataires dans les lieux.

Deux commerces sont déjà loués et permettront l'installation de deux nouvelles activités : un cabinet d'esthétique et un traiteur, épicerie fine.



UN ÉTÉ ANIMÉ!

FÊTE DE LA SAINT-JEAN

Vendredi 13 juin

Spectacle jeune public « Les trottino clowns » - 21 h Vente de lampions - 22 h Retraite aux flambeaux - 22 h 30 Feu de la Saint-Jean - 23 h *Jardin public*

Samedi 14 juin

Soirée festive : animation musicale, restauration et buvette - 19 h

Jardin de la Maison Tassin -Place Aristide Briand

Dimanche 15 juin

Pique-nique à partir de 12h et spectacle de danse de Born to dance. *Jardin public*

FÊTE FORAINE

Du 13 au 15 juin Sur la place Joffre

FÊTE DE

LA MUSIQUE

Samedi 21 juin

À partir de midi, jusqu'à 17 h 30, scènes ouvertes dans les quartiers.

Place Joffre

17 h 30 scène ouverte, 20 h - L'harmonie de Neuville et la Fanfare le SNOB (Service de Net-

toyage des Oreilles Bouchées) Restauration et buvette

FÊTE NATIONALE

Dimanche 13 iuillet



Animations et jeux musicaux, jeux en bois et structures gonflables à partir de 18 h 30.

Brasero en libre service, apportez votre pique nique et vos grillades! Feu d'artifice suivi d'un bal animé -23 h

COMMÉMORATION

Lundi 14 iuillet

Rassemblement devant la mairie à 12 h

Défilé jusqu'au Monument aux Morts Allocutions et dépôt de gerbes Vin d'honneur

NEUVIL'EN JAZZ

24 au 26 juillet



« C'est avec le même esprit festif et convivial que nous vous accueillons sur le site du Majestic, aux abords du Jardin Public de Neuville-de-Poitou, du 24 au 26 juillet 2025, à partir de 19h chaque soir. Pendant trois soirées d'été, notre festival fait vibrer la ville au rythme de la musique et de la bonne humeur, transformant Neuville-de-Poitou en un lieu de rencontres et de partage.

Cette année encore, nous avons concocté une programmation aussi riche qu'éclectique, célébrant la diversité et l'excellence de cette musique qui nous unit. Que vous soyez passionné ou simple curieux, venez profiter d'une ambiance chaleureuse et festive sous les étoiles. »

L'équipe de Neuvil'en Jazz

Jardin public

Tous les concerts de Neuvil'en Jazz 2025 se déroulent en extérieur et sont en accès libre.

Jeudi 24 juillet

Jean-Pierre Derouard Swing Organic Quartet - 19 h 30

Murayama / Sauzay Quintet - 21 h 30

Vendredi 25 juillet

Minor Swing - 19 h45 Ben Toury - 21 h 30

Samedi 26 juillet

Tirami Swing Quintet - 19 h 30 Supersoul Brothers - 21 h 30 www.neuvilenjazzfestival.com



LA CARAVANE DES SPORTS

Mardi 5 août

De 10 h à 17 h Jardin public

FORUM DES ASSOCIATIONS



Samedi 6 septembre

De 10h à 17h

Espace Jean Dousset

Buvette et restauration sur place

FESTIVAL PLACE TON JEU

4 et 5 octobre

Salle des fêtes

Ce festival est ouvert à tous et toutes quel que soit votre âge, votre niveau de jeu (amateur, débutant, expert), et il veille tout particulièrement à accueillir au mieux les personnes en situation de handicap.

LES NUISANCES SONORES

Quels sont les horaires pour bricoler ou entretenir sa pelouse ?

L'arrêté préfectoral stipule que « les nuisances sonores peuvent affecter notablement la qualité de vie quotidienne et avoir un impact négatif sur la santé ».

L'été est propice aux travaux extérieurs et à l'entretien du jardin. Par respect pour le voisinage, des plages horaires ont été instaurées autorisant ce type de travaux :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h ; samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; dimanche et jours fériés de 10h à 12h.



TAILLE DES HAIES

La période de nidification des oiseaux s'étend généralement de mars à août. Pendant cette période cruciale, ils cherchent des endroits sûrs et confortables pour construire leurs nids, pondre leurs œufs et élever leurs petits. Les haies jouent un rôle essentiel dans leur reproduction, car elles offrent un habitat naturel, abrité et riche en ressources alimentaires.

En évitant de tailler vos haies entre le 15 mars et le 15 août, vous contribuez activement à la préservation de la biodiversité. En laissant vos haies intactes durant ces mois, vous offrez aux oiseaux un environnement propice à leur reproduction, ce qui est vital pour leur survie et pour la diversité des espèces.

Il est également recommandé d'effectuer la taille des haies et l'élagage des arbres en hiver, lorsque la période de nidification est terminée. Cela permet de préserver la faune aviaire tout en assurant la santé et la croissance des végétaux. En adoptant ces pratiques, vous participez à la protection de la nature et à la sauvegarde des oisseaux, tout en contribuant à un environnement plus sain et équilibré.

N'hésitez pas à faire preuve de patience et de respect envers la nature, car chaque geste compte pour préserver la richesse de notre biodiversité.



L'AIDE À L'ACHAT DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Pour promouvoir la mobilité douce sur son territoire, la Communauté de Communes du Haut-Poitou propose, depuis 2020, une aide à l'achat de vélos à assistance électrique.

Vélo à Assistance Électrique, pliant ou cargo, neuf ou d'occasion acheté chez un professionnel avec SAV. Les kits d'électrification pour rétrofit de vélo non électrique sont désormais éligibles. La CC du Haut-Poitou vous apporte une aide de 25 % du prix TTC de votre vélo à assistance électrique ou kit d'électrification plafonnée à 200 euros. Une aide financière par foyer fiscal. Aide cumulable, sous conditions, avec les aides de l'État. Dans la limite des crédits disponibles jusqu'au 31 décembre 2025.

Les principales conditions d'éligibilité :

- Être résident et majeur, sur le territoire de la CCHP ;
- Ne pas avoir déjà bénéficié de cette aide ;
- Disposer d'une facture d'achat datée entre le 1^{er} janvier et 31 décembre 2025.

Pour tous renseignements: 05 49 51 93 07 · cc-hautpoitou.fr



Intos pratiques

PISCINE

Apprentissage de la natation

Piscine intercommunale du Haut-Poitou 1 bis rue de Cissé - 86170 Neuville-de-Poitou

05 49 50 76 34 (uniquement aux horaires d'ouverture au public)

06 81 56 97 45 (chef de bassin)

Club nautique Neuvillois

Aisance aquatique de 4 à 6 ans Leçons de natation à partir de 5 ans **06 51 11 87 97** - Directeur technique



06 81 56 97 45 CHEF DE BASSIN

*Uniquement aux horaires d'ouverture au public

05 49 50 76 34 (uniquement aux horaires d'ouverture au public)

COLLECTE DE SANG SUR RENDEZVOUS À NEUVILLE-DE-POITOU

Le don de sang est vital : un accident de la route, une hémorragie lors d'une opération ou un cancer, cela peut arriver à tout le monde.

Chaque année, un million de patients est soigné grâce aux dons du sang, directement via la transfusion ou indirectement par l'utilisation des médicaments issus des dons de plasma. Il faut donc garantir la réussite de chacune des collectes, afin d'obtenir les 1 000 dons nécessaires chaque jour en Nouvelle-Aquitaine.

Pour vous inscrire à la prochaine collecte de sang à Neuville-de-Poitou suivez ce lien :





y.bergeron@cc-hautpoitou.fr

Piscine intercommunale du Haut-Poitou 1 bis rue de Cissé - 86 170 Neuville-de-Poitou

Retour en images



Concert de l'Harmonie de Neuville-de-Poitou



Exposition So Playmo



Soirée loto avec le FJEPS



Créateur de forêts - réunion publique pour l'agrandissement du Bois Cernin



Nouveau jeu à l'école des p'Tits cailloux



Répare café avec le FJEPS

Retour en images



Représentation de la troupe Seuls en scène



Découverte marche dynamique FJEPS



Salon Natura Vie Qi gong et activtés de bien-être



Commémoration 8 mai 1945



Soirée cabaret du comité des fêtes



Le petit joaillier

RÉATEUR & ARTISAN

BIJOUTERIE - HORLOGERIE - JOAILLERIE VENTE - CRÉATION & RÉPARATION - RACHAT OR



Le petit joaillier met son savoir-faire à votre disposition pour vos réparations, créations et transformations de bijoux, ainsi que pour l'entretien et réparation de vos montres et horloges.

Vous trouverez dans notre boutique un large choix de bijoux en or, argent et plaqué or, des articles de baptêmes ainsi qu'un large choix d'alliances.

5 place Joffre - 86170 Neuville-de-Poitou

Tél. 09 56 48 00 15 www.lepetitjoaillier.com







Agnès et Pierre Bouchaud Tél. 06 73 26 39 24

10 rue Victor Hugo - 86170 Neuville-du-Poitou - Tél. 05 49 36 04 80







TRAVAUX PUBLICS

Professionnels & Particuliers

05.49.51.31.97

37 Rue de la Croix Berthon 86170 NEUVILLE DE POITOU

sbtp.poitou-charentes@spiebatignolles.fr





